

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Régional en matière de Diagnostic "Saturnisme" en parties communes et privatives.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame l'Adjointe au Maire

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Considérant de la ville d'Aubervilliers mène, notamment à travers l'activité de son Service Communal d'Hygiène et de Santé, une action de lutte contre le saturnisme en habitat ancien,

Considérant la nécessité d'une réalisation de diagnostics préalables à l'exécution des travaux prévus,

Considérant que le Conseil Régional subventionne annuellement ces diagnostics à hauteur de 50%,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention pour la réalisation de diagnostics en habitat ancien à hauteur de 146 diagnostics en parties privatives et 73 en parties communes. Cette dernière tranche pourra, suivant les demandes, être ultérieurement complétée par une deuxième.